
cam | Centre artisanal des Moulières Associations du GAP

Présentation

Aperçu

Nous sommes très fiers de vous présenter notre Centre artisanal des Moulières, que la Caisse de prévoyance de la construction (CPC) a acquis en juin 2014. Pour information, notre Caisse de prévoyance a pour but d'assurer la prévoyance professionnelle en faveur des indépendants, des employeurs et du personnel des entreprises membres affiliés au Groupement des associations patronales de la construction GAP (à savoir l'ACM, Association pour les métiers du bois, le GGE, le Groupement des entreprises du bâtiment et du génie civil ainsi que le SPM, Syndicat patronal d'entrepreneurs en métallurgie du bâtiment).

L'ensemble des entreprises du GAP totalise environ 500 entreprises et compte 2'500 employés. Le secrétariat de la CPC et du GAP est situé à la rue de la Rôtisserie.

Nous avons toujours eu à cœur de promouvoir et de soutenir les entrepreneurs et artisans des PME de la construction.

Par l'acquisition de cet immeuble, nous avons réalisé un grand rêve : créer un centre artisanal, qui permet la rencontre entre les artisans de différents corps de métiers. Mais aussi, faciliter l'accès à la location de surfaces et d'ateliers pour les entreprises membres de notre Caisse, à un prix avantageux et non spéculatif. Ce centre permet aussi de densifier de manière respectueuse et avec valeur ajoutée une zone artisanale de qualité.

A terme, le CAM hébergera une cinquantaine d'entreprises avec quelque 500 emplois.



Le GAP

Le GAP regroupe les associations suivantes, toutes composées de PME et entrepreneurs de la construction, ayant leur siège sur le Canton de Genève.

- ACM : métiers du bois ; 110 employeurs, 50 artisans, 600 salariés ; signataire CCT SOR ; membre de la FMB ;
- GGE : gros œuvre et second œuvre, parcs & jardins
 - GO : 60 employeurs, 10 artisans, 750 employés ;
 - SO : 170 employeurs, 50 artisans, 850 employés ;
 - P&J : 17 employeurs, 5 artisans, 90 employés
 - signataire CCT SOR, CCT GO locale genevoise ; CCT P&J Genève ; membre de la FMB ;
- SPM : métallurgie du bâtiment ; 70 employeurs, 10 artisans, 350 salariés ; tenu à l'écart des CCT genevoises contre son gré ;
- CGCC : la Chambre de carrelage et de la céramique est gérée conjointement par les secrétariats GGE et SSE. 20 membres, 310 salariés, signataire CCT SOR, membre FMB.

Les entrepreneurs membres du GAP emploient environ 15 à 20% de la main d'œuvre du secteur de la construction à Genève, avec une moyenne de 5 à 15 ouvriers par entreprise.

La CPC

La CPC est une institution de prévoyance autonome, gérée par le Secrétariat du GAP. Elle est saine, aussi bien au niveau du taux de couverture (124%) que par rapport au ratio rentiers/actifs (18%). Elle verse un intérêt de 3% sur les comptes individuels des assurés en 2015, et elle a versé 13 mensualités aux rentiers en 2014. Son actif s'élève à CHF 190 millions.

La CPC offre une dizaine de plans de prévoyance afin de satisfaire les exigences de toutes les conventions collectives applicables au secteur de la construction, ainsi que les besoins de prévoyance des chefs d'entreprise.

Notre vision - un centre artisanal à proximité de la ville

Le Conseil de Fondation de la CPC a décidé d'investir une partie de ses fonds dans la construction de plusieurs centres artisanaux avec les objectifs suivants :

- Offrir des surfaces d'atelier et de dépôt aux entreprises de la construction genevoises qui peinent à en trouver ;
- Offrir des prix supportables pour la location d'ateliers et dépôts ;
- Construire un bâtiment témoin selon les règles de l'art en ce qui concerne l'esthétique, l'impact écologique et la durabilité.

La construction de ce centre artisanal s'inscrit clairement dans une optique de développement durable et non pas spéculative. Ainsi, la CPC espère contribuer à long terme au développement et au maintien d'un tissu économique de PME sains, avec des emplois de proximité, qui paient leurs impôts à Genève et qui forment des apprentis.

Le maintien d'un réseau d'artisans et PME qui forment des apprentis sur le territoire de notre canton, nous tient à cœur.

La CPC finance la construction des centres artisanaux par ses propres fonds qu'elle investira à long terme, sans but spéculatif.

Le CAM

- 28'000 m² de terrain, dont 15'000 m² au sol construits ;
- Densification par la construction d'environ 4'000 m² au sol supplémentaires dans une première phase ;
- Installation de 50 entreprises à terme, avec environ 400 emplois, c.à.d. un emploi sur douze/quinze à Satigny ;
 - Actuellement : 70 emplois, masse salariale : 4.5 millions
 - Au 01.07.16 : 240 emplois, dont 11 apprentis, masse salariale : CHF 16 millions ;
- Installation de 12'000m² de panneaux photovoltaïques, ravitaillant 1 ménage sur 8 à Satigny ;
- Haute valeur ajoutée par l'implantation d'artisans et entrepreneurs de la construction.

Le Comité de gestion du CAM

Le Comité de gestion du CAM se compose des personnes suivantes (dans l'ordre alphabétique):

- M. François BARRAS, Architraves-concept sàrl, Maître d'ouvrage délégué ;
- M. Marc BIEDERMANN, Biedermann SA, Président de l'ACM ;
- M. Philippe CAILLET, Soraco SA, Président du GGE ;
- M. Yves HUGUENIN, HTP SA et Amiante Exit SA, membre du Conseil de Fondation de la CPC, membre du Comité du GGE,
- M. Michael MAYER, architecte ;
- M. Luigi PREITE, Preite SA, Président de la CPC, membre du Comité du GGE ;
- M. Jean-Luc RIBOT, Président du SPM ;
- M. Peter RUPF, Secrétaire des associations du GAP, Administrateur de la CPC ;
- La gestion des locataires est confiée à la régie BROLLIET SA.